

DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/04/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 13

Présents: 9

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation 04/04/2024

> Date d'affichage 05/04/2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

../../....

et publication du :

18/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

Etaient présents :

M. BERTHE Laurent, M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc, Mme PAILLIOT Sandrine

Procuration(s):

Mme LAMBERT Pascale donne pouvoir à M. LEVENT Jean-Marc, Mme RAGUET Sandrine donne pouvoir à M. GILLAUX Pascal

Etai(ent) absent(s):

Etai(ent) excusé(s) :

Mme ENGRAND Emeline, Mme LAMBERT Pascale, Mme RAGUET Sandrine, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme LECLERCQ Karine

2024-044: BUDGET PRIMITIF 2024 - COMMUNE

Le Conseil Municipal,

Vote le budget primitif Commune 2024 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 1 696 888,07 €uros pour la section de fonctionnement et de 1 232 404,50 €uros pour la section d'investissement.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à FROMELENNES

Le Maire,

Tél: 03.24.42.00.14 Fax: 03.24.42.37.56 Courriel: fromelennes@wanadoo.fr